



LES BESOINS EN ACCUEIL DE LOISIRS

QUESTIONNAIRE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES SCOLARISES EN MATERNELLE ET PRIMAIRE AGES DE 3 A 12 ANS

Comme nous l'avons annoncé dans le bulletin municipal de juillet 2025, soucieux de répondre aux attentes des parents du Gâvre, les élus municipaux souhaitent engager une réflexion sur la création d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les vacances scolaires, afin de compléter l'offre existante du mercredi, pour les enfants scolarisés en maternelle et primaire de 3 à 12 ans. Les tarifs proposés seraient différents de ceux du mercredi (règles applicables et services proposés différents). Sans présager des résultats de ce sondage, il pourrait être envisagé 3 tarifications, à la journée avec repas, à la ½ journée avec repas, à la ½ journée sans repas.

Afin d'estimer au mieux vos besoins, nous vous proposons de nous aider en répondant aux questions suivantes. Votre participation est indispensable pour la réussite de ce projet. Une réponse par famille.

Vous connaître :

Nombre d'enfants dans le foyer :

Age(s) :

1/ Quel est le mode de garde habituel de vos enfants pendant les petites vacances scolaires – plusieurs réponses possibles :

- Vous-mêmes
- Famille (grands-parents ...)
- Assistante maternelle
- Garde à domicile (baby-sitter...)
- Accueil de loisirs
- Autres

Commune de l'ALSH d'accueil :

2/ Cette solution vous convient-elle ? oui non partiellement

3/ Quel est le mode de garde habituel de vos enfants pendant les vacances scolaires d'été – plusieurs réponses possibles :

- Vous-mêmes
- Famille (grands-parents ...)
- Assistante maternelle
- Garde à domicile (baby-sitter...)
- Accueil de loisirs
- Autres

Commune de l'ALSH d'accueil :

4/ Cette solution vous convient-elle ? oui non partiellement

5/ Pendant la période scolaire, vos enfants fréquentent-ils l'ALSH le mercredi ? oui non

6/ Si un centre de loisirs ouvrait, quel usage en feriez-vous ?

Pendant les petites vacances : (1 réponse)

- occasionnellement
- un jour par semaine
- plusieurs jours par semaine
- une semaine complète
- les deux semaines complètes
- je n'utiliserai pas le service

Pendant les grandes vacances d'été : (1 réponse)

- occasionnellement
- un jour par semaine
- plusieurs jours par semaine
- une semaine complète
- plusieurs semaines complètes
- je n'utiliserai pas le service

7/ Si un centre de loisirs ouvrait, souhaitez-vous que celui-ci propose des activités à l'extérieur (avec une tarification supplémentaire) ? oui non

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Celui-ci est à déposer **avant le 17 octobre 2025** à la mairie (accueil ou boîte aux lettres).

Si vous souhaitez connaître les conclusions de cette enquête, merci d'indiquer :

Nom Prénom

Mail